

## OPPOSITIONS POLITIQUES ET POLITIQUES D'OPPOSITION : UNE INTRODUCTION

**Nathalie Brack et Sharon Weinblum**

**De Boeck Université | *Revue internationale de politique comparée***

**2011/2 - Vol. 18  
pages 7 à 12**

**ISSN 1370-0731**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2011-2-page-7.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Brack Nathalie et Weinblum Sharon , « Oppositions Politiques et Politiques d'Opposition : une introduction » ,  
*Revue internationale de politique comparée*, 2011/2 Vol. 18, p. 7-12. DOI : 10.3917/ripc.182.0007  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## OPPOSITIONS POLITIQUES ET POLITIQUES D'OPPOSITION : UNE INTRODUCTION<sup>1</sup>

Nathalie BRACK et Sharon WEINBLUM

Comme Schapiro l'a écrit dans l'un de ses célèbres ouvrages, « il est peut-être trop évident d'affirmer que le processus de gouvernement ne doit pas être uniquement étudié à la lumière de ce qu'ambitionnent et réalisent les détenteurs du pouvoir, mais en prenant également en considération ceux qui s'opposent à ces ambitions, ou ceux dont les intérêts et les résistances doivent être conciliés avant que les détenteurs du pouvoir agissent »<sup>2</sup>. En effet, la reconnaissance du droit de critiquer et de contester publiquement les mesures et politiques adoptées par le gouvernement<sup>3</sup> est un des piliers fondamentaux des régimes démocratiques, l'un des droits que R. Dahl a définis comme le premier axe constituant des *polyarchies*, aux côtés de l'axe inclusion/participation<sup>4</sup>. Par conséquent, il n'est guère surprenant que nombre de politistes aient entrepris des études abordant cette thématique sous des angles variés. Une première branche importante de la littérature, à laquelle Robert Dahl a amplement contribué, s'est concentrée sur la fonction de l'opposition dans les régimes démocratiques et s'est intéressée aux différentes formes d'opposition rencontrées<sup>5</sup>. Dans le but de comprendre l'évolution de l'opposition politique, certains comparatistes ont également traité des facteurs explicatifs de l'émergence, de l'institutionnalisation et du déclin de l'opposition, tant dans les régimes démocratiques que non-

---

1. Nous adressons nos plus vifs remerciements à Michel Hastings pour le soutien indispensable qu'il a accordé à ce projet depuis son lancement. Nous tenons également à remercier toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro spécial, et ayant pris part à ce projet dans le cadre de la conférence organisée sur ce thème à l'Université libre de Bruxelles et du panel qui s'est tenu à la conférence générale de l'ECPR à Potsdam.

2. SCHAPIRO L., « Foreword », *Government and Opposition*, vol. 1, n°1, 1966, p. 2.

3. HELMS L., « Studying Parliamentary Opposition in Old and New Democracies : Issues and Perspectives », *The Journal of Legislative Studies*, vol. 14, n°1, 2008, p. 6-19.

4. DAHL R.A., *Polyarchies : Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press, 1971.

5. *Ibidem* ; DAHL R.A., (dir.), *Political Oppositions in Western Democracies*, New Haven, CT, Yale University Press, 1966 ; BLONDEL J., « Political Opposition in the Contemporary World », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 1997, p. 462-486 ; HELMS L., *op. cit.*, 2008.

démocratiques<sup>6</sup>. Par ailleurs, un nombre important d'études s'est focalisé sur l'opposition dans les régimes non-démocratiques et non-compétitifs<sup>7</sup> ainsi que sur son rôle dans le processus démocratique<sup>8</sup>. Enfin, une branche dominante de la littérature a abordé les éléments structurels affectant les modalités d'action de l'opposition au parlement, ainsi que les relations de cette dernière avec la majorité au pouvoir<sup>9</sup>. Parallèlement, de nombreux auteurs, partant de perspectives théoriques alternatives, se sont concentrés sur l'opposition extra-parlementaire et en particulier, sur la mobilisation sociale et le rôle de la société civile<sup>10</sup>.

Toutefois, il est frappant de constater que malgré cette production importante, l'opposition politique a davantage été étudiée comme un sujet connexe que comme sujet central depuis les travaux phares de la fin des années soixante et début des années soixante-dix<sup>11</sup>.

Dès lors, la remarque de Ionescu et de Madariaga, selon laquelle « très peu de travaux ont traité exclusivement et spécifiquement de l'opposition »<sup>12</sup> reste largement valable aujourd'hui, particulièrement si l'on s'intéresse aux contributions théoriques<sup>13</sup>. En effet, à l'exception des contributions théori-

6. Voir DAHL R.A., (dir.), *op. cit.*, 1966 ; SARTORI G., « Opposition and Control Problems and Prospects », *Government and Opposition*, vol. 1, n°1, 1966, p. 149-154 ; HELMS L., « Five Ways of Institutionalizing Political Opposition : Lessons from the Advances Democracies », *Government and Opposition*, vol. 39, n°1, 2004, p. 22-54 ; MUTALIB H., « Illiberal Democracy and the Future of Opposition in Singapore », *Third World Quarterly*, vol. 21, n°2, 2000, p. 313-342 ; CARBONE G., « Political Party in a 'No-Party Democracy' : Hegemony and Opposition Under Movement Democracy in Uganda », *Party Politics*, vol. 9, n°4, 2003, p. 485-501 ; BARBER J., « Opposition in Russia », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 1997, p. 598-613.

7. Voir SCHAPIRO L., « Putting the Lid on Leninism. Opposition and Dissent in the Communist One-Party States », *Government and Opposition*, vol. 2, n°2, 1967 et SCHAPIRO L., (dir.), *Political Opposition in One-Party States*, London, Macmillan, 1972 ; MUTALIB H., *op. cit.*, 2000 ; CARBONE G., *op. cit.*, 2003 ; FRANKLIN J., « Political Party Opposition to Noncompetitive Regimes : A Cross-National Analysis », *Political Research Quarterly*, vol. 55, n°3, 2002, p. 521-546 ; LECA J., « Opposition in the Middle East and North Africa », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 1997, p. 557-578 ; HLAVACEK P., HOLZER J., « Opposition in Non-Democratic Regimes : Notes on Possibilities and Limits of Current Theory », *World Political Science Review*, vol.5, n°1, 2009, p. 1-16.

8. Voir STEPAN A., « Democratic Opposition and Democratization Theory », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 1997, p. 657-678 ; SPENCE J.E., « Opposition in South Africa », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 2007, p. 522-540.

9. Voir KERR H.H., « The Structure of Opposition in the Swiss Parliament », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 3, n°1, 1978, p. 51-62 ; JOHNSON N., « Opposition in the British Political System », *Government and Opposition*, vol. 32, n°4, 1997, p. 487-511 ; MUJICA A., SANCHEZ-CUENCA I., « Consensus and Parliamentary Opposition : the Case of Spain », *Government and Opposition*, vol. 41, n°4, 2006, p. 86-108.

10. Voir WEIGLE M.A., BUTTERFIELD J., « Civil Society in Reforming Communist Regimes : The Logic of Emergence », *Comparative Politics*, vol. 25, n°1, 1992, p. 1-23 ; KOLINKSY E., (dir.), *Opposition in Western Europe*, London, Croom Helm, 1987.

11. DAHL R.A., (dir.), *op. cit.*, 1966 ; IONESCU G. et DE MADARIAGA I., *Opposition-Past and Present of a Political Institution*, London, The New Thinker Library, 1968 ; SCHAPIRO L., (dir.), *op. cit.*, 1972.

12. IONESCU G., DE MADARIAGA I., *op. cit.*, 1968, p. 2.

13. À cet égard, Neunreither a relevé le faible nombre de tentatives récentes de théorisation de l'opposition politique. Voir NEUNREITHER K., « Governance Without Opposition : the Case of the European Union », *Government and Opposition*, vol. 33, n°4, 1998, p. 423.

ques récentes de Blondel et Helms, la plupart des travaux portant sur l'opposition sont plutôt des études de cas sans véritable apport théorique<sup>14</sup> et les travaux de Dahl et Ionescu demeurent encore la référence dans le domaine<sup>15</sup>. En effet, comme le premier article de ce numéro spécial le montrera, la plupart des études *se sont concentrées sur des dimensions spécifiques et retrinées de l'opposition*, ce qui a en outre engendré une perspective étroite en termes d'éventail de domaines de recherche et de cas d'études analysés.

Cette lacune est d'autant plus étonnante que, quarante ans après les premiers travaux sur l'opposition, le contexte dans lequel celle-ci a été conceptualisée à l'époque – des démocraties occidentales construites sur des partis politiques forts – a connu des évolutions considérables. La démocratisation des anciens États autoritaires, la régionalisation des anciens États unitaires, le développement d'une structure supranationale au niveau de l'Union européenne et les changements ayant eu lieu, tant dans les relations entre exécutif et législatif (la présidentialisation de la politique, le changement ou le déclin du rôle des parlements)<sup>16</sup>, qu'en terme de rôles joués par les partis<sup>17</sup> (le déclin de l'adhésion aux partis, le déclin de la fonction traditionnelle des partis politiques, en particulier au travers de la thèse du parti-cartel), constituent d'importants changements qui devraient nous pousser à entamer une nouvelle réflexion théorique sur l'opposition.

Partant de ces différents constats, l'objectif de ce numéro spécial est avant tout de relancer une réflexion générale sur la définition et la nature de l'opposition politique et sur ses répertoires d'action. Dans cette perspective, l'article de Nathalie Brack et Sharon Weinblum s'intéresse tout d'abord spécifiquement à la question de l'opposition politique d'un point de vue théorique. Il offre une nouvelle perspective sur l'opposition politique en identifiant les lacunes au sein de la littérature existante. Ceci les mène alors à proposer une définition renouvelée de l'opposition ainsi que de nouvelles pistes de recherche sur les oppositions politiques en démocratie.

---

14. BLONDEL J., *op. cit.*, 1997 ; HELMS L., *op. cit.*, 2008.

15. Cela a mené à certaines études sur le sujet, suite aux travaux de Dahl, telles que PULZER P., « Is There Life After Dahl ? », in KOLINKY E., (dir.), *op. cit.*, 1987.

16. Voir entre autres ANDEWEG R., « Executive-Legislative Relations in the Netherlands : Consecutive and Coexisting Patterns », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 7, n°2, 1992, p. 161-182 ; BLONDEL J., *Comparative Legislatures*, Englewood Cliff, Prentice Hall, 1973 ; COPELAND W.G., PATTERSON S.C., *Parliaments in Modern World*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1994 ; COSTA O., KERROUCHE E., MAGNETTE P., *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002 ; LENMAN B.P., *The Eclipse of Parliament*, London and New York, Edward Arnold, 1992 ; LOEWENBERG G., *Modern Parliament : Change or Decline*, Chicago, Aldine Atherton, 1971 ; NORTON P., *Parliaments in Western Europe*, London, Frank Cass, 1990.

17. Voir entre autres MULLER-ROMMEL F., (dir.), *New Politics in Western Europe : the Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, London, Westview, 1989 ; KATZ R. and MAIR P., « Changing Models of Party Organization and Party Democracy – The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n°1, 1995, p. 5-28 ; POGUNTKE T., WEBB P., *The Presidentialization of Politics : A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

Cette réflexion générale se poursuit ensuite par huit articles proposant de sortir des sentiers battus à travers des questions de recherche, des approches ou des cas d'étude originaux. Dès lors, une première série d'articles s'interroge sur les partis d'opposition dans une perspective générale. Leur point commun est de tenter de comprendre les dynamiques particulières permettant d'expliquer les formes et caractéristiques prises par l'opposition politique en démocratie. Dans une première étude empirique, Ilana Kaufman propose ainsi une analyse de l'opposition en Israël et plus particulièrement des partis arabes représentant la minorité palestinienne. À travers une perspective dynamique, elle s'interroge sur les conditions dans lesquelles des partis anti-système démocratiques se trouvent labellisés comme formations d'opposition « subversive » au sein du régime en place. Elle avance à cet égard que trois variables sont à prendre en compte afin de comprendre ce phénomène : un clivage et une tension sécuritaire entre une majorité et une minorité ; une structure fermée de compétition et la suprématie de partis de droite.

Dans un second article, Michel Hastings offre une analyse comparée de l'opposition parlementaire dans les pays scandinaves. Partant du constat que ces États se caractérisent par une culture politique de la négociation et par des mécanismes d'association entre opposition et gouvernement, l'auteur démontre que la recherche de majorités ad hoc a diminué au fil du temps au profit d'une institutionnalisation progressive d'arrangements à long terme entre partis partenaires. Michel Hastings indique comment ces reconfigurations en termes de coalitions tendent à annoncer une hiérarchisation des partis d'opposition en fonction de leur potentiel d'association.

La contribution de Blagovesta Cholova s'interroge ensuite sur le déclin des partis d'opposition en Europe centrale et orientale. Après avoir démontré le déclin des partis qui se trouvent dans l'opposition pendant plus d'une législature, elle analyse et évalue le poids de deux variables (les facteurs contextuel et organisationnel) afin d'expliquer ce phénomène.

À travers une analyse comparée de huit référendums européens en Espagne, en France et en Irlande, l'article de Mathieu Petithomme étudie enfin les effets du contexte référendaire sur les dynamiques de compétition des partis d'opposition. En faisant apparaître un « cartel du Oui », les référendums déplacent le clivage entre gouvernement et opposition dans les démocraties majoritaires, augmentant le factionnalisme et diminuant la capacité de mobilisation des principaux partis de l'opposition. L'auteur montre que ces partis sont en effet tiraillés entre soutien idéologique à l'intégration européenne et opposition stratégique au gouvernement, renforçant ainsi le rôle joué par les partis périphériques de l'opposition.

Dans un second temps, une série de trois articles se penche sur l'opposition politique parlementaire et sur ses modalités d'action au sein du parle-

ment. Ces articles visent à dépasser certaines idées reçues quant aux comportements des forces d'opposition et de leurs membres au sein de l'enceinte parlementaire. Ainsi, l'article d'Elisabetta De Giorgi revient sur les facteurs influençant les caractéristiques de l'opposition parlementaire. À travers une étude comparée des cas britannique et italien, elle étudie l'impact des variables systémiques sur la performance de l'opposition parlementaire et démontre ce faisant qu'il est nécessaire de distinguer deux niveaux d'analyse (interne et externe) et que d'autres variables telles que la politique en jeu, doivent également être prises en compte pour comprendre l'action de l'opposition parlementaire de nos jours.

L'article d'Yves Surel propose pour sa part des éléments et pistes de réflexion sur l'opposition parlementaire dans une perspective de politique comparée. Plus particulièrement, il identifie quatre séries de facteurs explicatifs permettant d'analyser le pouvoir relatif de l'opposition parlementaire : la forme du régime et la position institutionnelle des chambres législatives dans le système politique ; les droits et dispositifs juridiques et/ou procéduraux garantis à l'opposition dans l'enceinte parlementaire ; l'analyse des pratiques informelles de l'opposition et enfin, les caractéristiques des parlementaires. La prise en compte et l'analyse de ces quatre dimensions devraient permettre, selon l'auteur, de déterminer la puissance relative de l'opposition parlementaire, de ses capacités d'action et d'influence et de mesurer empiriquement les variations entre pays.

Enfin, Nathalie Brack propose une analyse au niveau individuel des conceptions et pratiques du mandat représentatif des eurosceptiques au Parlement européen en tant qu'opposants anti-système. Elle développe une typologie de trois idéaux-types de rôle (le tribunitien, l'absent et le pragmatique) et explique le choix d'un rôle par ces élus à travers la combinaison de facteurs institutionnels et individuels.

En guise de conclusion de ce numéro spécial, Peter Mair adopte une perspective plus générale et propose une contribution s'interrogeant sur les changements majeurs auxquels sont confrontés les partis politiques et les relations entre gouvernement et opposition. Il y montre qu'il existe un fossé croissant entre responsabilité et réactivité (*responsiveness*) des gouvernements et que les partis semblent de moins en moins capables de combler ce fossé. Selon Peter Mair, cette situation entraîne d'une part l'apparition d'une nouvelle forme d'opposition, composée de partis qui prétendent représenter, mais ne gouvernent pas et qui s'opposent à des partis qui gouvernent, mais ne représentent plus les citoyens. D'autre part, cet écart entre gouvernement responsable et gouvernement réactif et cette séparation entre l'opinion publique et les partis au gouvernement sont, selon l'auteur, au cœur du malaise actuel des démocraties.

Les différents articles de ce numéro spécial démontrent la nécessité de dépasser le cadre strict du parlement défini par la littérature classique, les conceptions, activités et modalités d'action de l'opposition ne pouvant être comprises qu'en tenant compte des dynamiques générales à l'œuvre dans le système politique. Ce constat forme un élément central dans l'élaboration des interrogations de ce numéro et constitue également une invitation à l'égard de la communauté de chercheurs afin que la notion d'opposition soit plus amplement étudiée « en tant que telle » et dans toute sa complexité.